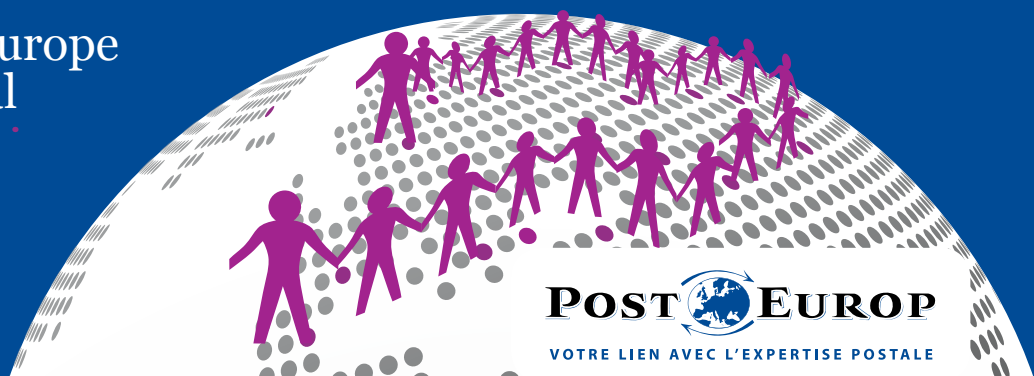


L'actualité RSE en Europe pour le secteur postal



Un nouvel élan social pour l'Europe



Depuis le 1^{er} novembre, une nouvelle Commission pilote l'Union Européenne. M. Juncker se présente comme le président qui veut doter l'UE d'un « triple A social ». C'est donc un retour aux fondamentaux de l'Europe qu'il veut amorcer. Reprenant l'esprit des pères fondateurs de la Communauté européenne en 1957, qui ont mis au cœur de la construction européenne la recherche de l'équilibre entre le social et l'économique, le nouveau président de la Commission européenne s'est engagé à travailler autant au développement social de l'Union Européenne qu'à son développement économique.

Celui qui se veut le « Président du dialogue social » va s'appuyer sur deux commissaires, Marianne Thyssen et Valdis Dombrovskis (v. article p. 2) qui auront pour tâche principale de vérifier que les réformes demandées aux États et les efforts supportés par les populations soient soutenables socialement. Réconcilier le citoyen avec le projet européen est donc la mission première, et ultime, de cette Commission européenne qui se qualifie elle-même de celle « de la dernière chance ».

Dans le contexte actuel, l'urgence est de donner rapidement des perspectives aux 25 millions de chômeurs européens. Pour cela, la future Commission ne se départira pas de la doxa de la réduction des déficits publics. Le corset des règles de désendettement des États et des politiques d'austérité ne sera pas desserré, mais il sera assorti d'un volet croissance qui prendra la forme d'un plan d'investissement de plus de 300 milliards d'euros sur trois ans associant des fonds publics et privés.

Cet argent sera mobilisé pour financer des projets d'infrastructures et préparer l'UE aux défis des nouvelles technologies ou encore de l'économie verte et des reconversions professionnelles. Ce plan d'investissement fera notamment une large part à la transition énergétique dont le cadre a été défini par l'accord sur la politique de lutte contre le réchauffement climatique des Vingt-Huit en octobre dernier (v. article p. 2).



Un nouvel élan social pour l'Europe.

Sommaire

- **L'Europe & vous** 2
 - L'équipe sociale de la Commission « de la dernière chance »
 - Un accord sur le climat pour donner l'exemple au reste de la planète
- **Postes d'Europe** 3
 - Les « Coups de cœur RSE » de PostEurop
 - Rapport de PostEurop sur les émissions de CO₂
 - Évolution des salaires chez Posten Norge AS sur fond d'inquiétudes
 - La Poste italienne mise sur l'e-recruting pour affronter Noël
- **Actualité des États membres** 4
 - Nouvelles perspectives pour les syndicats danois
 - Réforme du code du travail en Croatie
 - Des politiques de l'emploi plus efficaces en Espagne

Poste & vous

et toute l'équipe
du cercle RSE de PostEurop
vous souhaite une très belle année 2015



L'Europe & vous



L'équipe sociale de la Commission « de la dernière chance »

Première priorité, l'emploi, la croissance et l'investissement. Jyrki Katainen, l'ancien premier ministre finlandais, est le vice-président en charge de l'Emploi, de la Croissance, de l'Investissement et de la Compétitivité. C'est lui qui aura en charge d'élaborer le plan d'investissements de plus de 300 milliards d'euros promis par le président Juncker (v. Une) pour venir en soutien de la croissance. Il doit travailler de concert avec un autre vice-président, également ancien premier ministre mais de Lettonie, Valdis Dombrovskis, en charge de l'Euro et du Dialogue Social.

Des réformes certes mais qui soient socialement soutenables.

Tous deux doivent impulser des initiatives visant à garantir que la coordination des politiques économiques débouche véritablement sur une amélioration de la compétitivité et de la croissance, mais aussi sur des résultats en matière d'emploi. L'ancien ministre des Finances français, Pierre Moscovici, et la flamande, Marianne Thyssen, respectivement commissaire aux Affaires économiques et commissaire aux Affaires sociales, leurs sont rattachés. Ils ont notamment pour mission

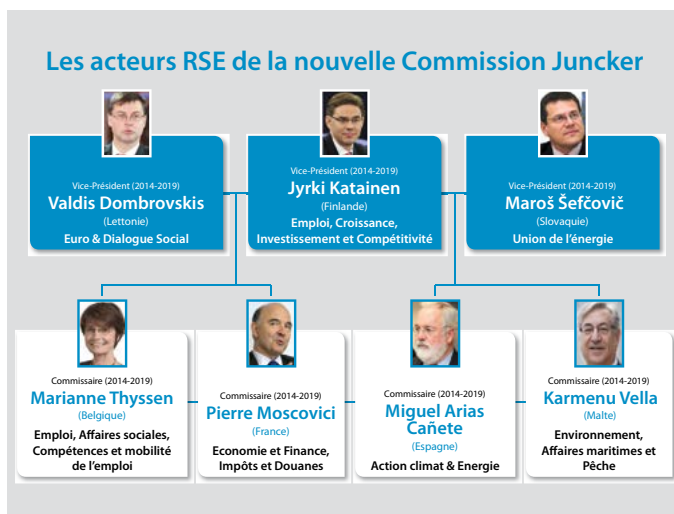
de mettre du social dans la gouvernance économique, c'est-à-dire surveiller que les réformes demandées par Bruxelles (notamment celles du marché du travail) et la

gouvernance économique signifie également promouvoir le dialogue social à tous les niveaux. Il reviendra à M. Dombrovskis, aidé de Mme Thyssen, de voir comment impliquer davantage les partenaires sociaux. Ainsi, au niveau européen, ces derniers seraient associés au diagnostic de la situation économique qui conditionne ensuite les orientations de réforme. Au niveau national, ils seraient consultés sur les projets de recommandations de réformes élaborées par l'exécutif européen.

Autre priorité, l'Union de l'énergie.

limiter la dépendance énergétique et mener une politique audacieuse contre le réchauffement climatique est une autre des priorités de la Commission Juncker. Elle est confiée au vice-président Maros Šefcovic, l'ancien vice-président

slovaque de la Commission Barroso. Il pilotera l'équipe Energie, à laquelle sont rattachés l'ancien ministre espagnol de l'Agriculture, Miguel Arias Cañete, nouveau commissaire pour le Climat et l'Energie et le maltais Karmenu Vella, nouveau commissaire pour les Affaires environnementales, les Affaires maritimes et la Pêche.



discipline budgétaire (respect du seuil de 3% de déficit public) ne soient pas elles-mêmes sources de déséquilibres sociaux, tels que l'aggravation de la précarité ou de la pauvreté.

Des réformes toujours, mais qui respectent le dialogue social. Mettre du social dans la



Un accord sur le climat pour donner l'exemple au reste de la planète

Depuis plusieurs années, l'UE ambitionne d'assumer un leadership dans les négociations internationales sur le climat. La prochaine grande échéance est prévue pour décembre 2015 à Paris*. L'enjeu pour les chefs d'États et de gouvernements européens était donc non seulement de se mettre d'accord sur des objectifs communs pour la future politique européenne de lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi que ceux-ci soient suffisamment ambitieux pour tirer vers le haut les négociations à venir.

C'est chose faite avec l'accord intervenu lors du Conseil européen des 23 et 24 octobre au cours duquel les leaders européens ont arrêté trois objectifs à l'horizon 2030. Ils ont convenu que les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites (par rapport à 1990) d'au moins 40%. Au moins 27% d'économies d'énergie devront en outre être réalisées. Et la part des énergies renouvelables dans le « mix énergétique » devra s'élever à 27% au moins. Ces nouveaux buts remplaceront la

première série d'objectifs négociés en 2009 pour l'horizon 2020 dite des « 3 fois 20 » (20% pour chacun de ces objectifs). Ce « cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 » doit encore être approuvé par le Parlement européen.

**La Conférence sur le changement climatique des Nations-Unies, COP21, aura lieu à Paris, en France, du 30 novembre au 11 décembre 2015.*



Postes d'Europe



Les « Coups de cœur RSE » de PostEurop

Les « Coups de cœur RSE » ont été décernés à l'occasion de l'Assemblée plénière de PostEurop qui s'est déroulée à Saint-Marin le 24 septembre. Ils portent sur trois domaines : l'environnement, le social et le sociétal. Ces pratiques ont été sélectionnées parmi les 55 initiatives de la deuxième édition de la brochure de bonnes pratiques RSE présentée pendant la Plénière. Ces « Coups de cœur » sont une nouvelle occasion de mettre en lumière le rôle central du secteur postal en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises.

Le « Coup de Cœur » Environnement a été remis à bpost pour son « challenge éco-conduite » qui vise à inciter les salariés à adopter une conduite durable au volant de leur voiture. Dans la catégorie « Social », la récompense a été attribuée à Česká Pošta qui encourage ses salariées à faire des bilans de santé et des mammographies. Enfin, dans la catégorie « Sociétal », le « Coup de cœur » a été remis à Royal Mail pour son programme qui promeut la participation des plus jeunes dans des projets sociétaux de collecte de fonds pour l'œuvre de charité de l'année défendue par l'entreprise.



« Il est important qu'une campagne de ce type soit reconnue puisqu'elle a déjà sauvé deux vies grâce à des diagnostics précoces. »
Marta Horakova - Česká Pošta

« Nous espérons que tous les employés de bpost mettront en avant l'éco-conduite jour après jour et encourageront leurs collègues à conduire de manière responsable. »
Koen Van Gerven - DG de bpost

« Les jeunes de l'entreprise sont profondément impliqués dans ce challenge de collecte de fonds et ont même « battu à plates coutures » leurs managers ; ils ont collecté environ £150,000 en faveur de Prostate Cancer UK. »
David Pilkington - Royal Mail



Rapport de PostEurop sur les émissions de CO₂

Dans le cadre de l'accord de coopération entre IPC et PostEurop, et avec la participation de l'UPU, PostEurop a publié des données consolidées d'émissions de CO₂ pour 2012 pour la zone PostEurop. Le volume total d'émissions pour les 39 membres participants est de 4 871 500 tonnes de CO₂ pour l'année calendaire 2012. Ces données couvrent les trois champs : émissions directes, indirectes et en provenance des sous-traitants pour les activités postales communes à l'ensemble des opérateurs que sont le courrier, le colis, les bureaux de poste et les activités financières au niveau national.



La Poste italienne mise sur l'e-recruting pour affronter Noël

Pour faire face au rush des fêtes de fin d'année, le groupe Poste italienne va recruter 1 452 personnes dans toute la Botte en misant uniquement sur l'e-recruting. Les candidats intéressés par ces contrats à durée déterminée de deux ou trois mois sont en effet invités à se rendre sur le site web du groupe qui comporte une nouvelle section consacrée au recrutement en ligne. Une fois enregistrés, les postulants peuvent envoyer leur CV et, si leur profil correspond aux 1 246 facteurs ou 206 employés de centre de tri recherchés, ils recevront par mail un test d'aptitude à effectuer en ligne, concocté par le spécialiste de l'évaluation des talents SHL Italy. La réussite de ce test virtuel permet d'accéder aux sélections finales.



Évolution des salaires chez Posten Norge AS sur fond d'inquiétudes

Les négociations générales qui se sont déroulées chez Posten Norge AS, au printemps dernier, ont accordé une enveloppe de 3 millions de couronnes (355 015 €) destinée aux négociations locales. Les demandes portent essentiellement sur des salaires plus élevés, plus de jours de congés et des ajustements de cotisations de retraite. Cet accord attribue une augmentation générale à compter du 1^{er} avril 2014 de 10 700 couronnes (1 265,6 €) pour les salaires bruts annuels d'un montant maximum de 491 500 couronnes (58 137 €)

et une augmentation de 2,2% pour les salaires supérieurs. Il accorde également une enveloppe de 3 millions de couronnes pour les augmentations individuelles et les ajustements dont la répartition vient d'être finalisée. Le résultat des négociations satisfait le syndicat Postkom (syndicat norvégien de la poste et des télécommunications) mais les prochains mois promettent d'être agités puisque le gouvernement vient de présenter son projet de libéralisation du secteur postal contre l'avis du syndicat.



Actualité des États membres



Nouvelles perspectives pour les syndicats danois

La loi de finances 2015 élève à 6 000 couronnes (près de 806 €) la déduction de l'impôt sur le revenu de la cotisation versée à un syndicat. Ce nouveau montant permettra à la plupart des travailleurs syndiqués de déduire totalement leur cotisation. Cette déduction avait été réduite à 3 000 couronnes par le précédent gouvernement. Cette dernière mesure était suspectée de viser à accélérer la migration des membres des syndicats traditionnels vers les syndicats « jaunes » amorcée depuis le début des années 2000.

Les syndicats « jaunes », quasiment inexistant dans les années 90, ont prospéré lorsque les syndicats se sont vus retirer le monopole de la gestion des caisses d'assurance chômage. À partir de là, sont apparues des organisations offrant à leurs membres, moyennant des cotisations réduites, l'accès à une assurance chômage à bas coût et des services en cas de conflit avec leur employeur.

Ces cotisations sont d'autant plus réduites que ces organisations ne se revendiquent pas partenaire social et, par conséquent, n'ont pas de frais liés à un investissement quelconque dans une négociation collective. Les grandes confédérations espèrent que cette mesure les aidera à endiguer l'hémorragie de leurs membres.



Réforme du code du travail en Croatie

La nouvelle loi permet d'étendre le temps de travail jusqu'à 50 heures par semaine, voire 60 si une convention collective le prévoit. L'aménagement des horaires de travail est également assoupli puisque l'employeur pourra distribuer le temps de travail de manière irrégulière pendant un an pour mieux coller aux besoins de l'entreprise. De plus, l'incapacité temporaire de travail comme les congés payés ne pourront plus suspendre la période de préavis de licenciement, laquelle ne peut plus dépasser 6 mois. C'est une avancée importante pour les employeurs qui dénonçaient le recours abusif aux congés maladie ou autres congés pour retarder la fin effective du contrat de travail.

Par ailleurs, l'indemnisation prononcée par le juge en cas de licenciement injustifié ne pourra pas être inférieure à 3 mois, ni dépasser 8 mois de salaires mensuels moyens, au lieu de 18 mois auparavant. Enfin, les agences de travail temporaires pourront désormais placer un intérimaire pendant une période ininterrompue de 3 ans (1 auparavant) pour un même emploi dans une même entreprise utilisatrice.



Des politiques de l'emploi plus efficaces en Espagne

En Espagne, les communautés autonomes détiennent les compétences en matière de politiques de l'emploi. Et c'est précisément parce que la gestion de cette politique est décentralisée que le gouvernement cherche, via la nouvelle « Stratégie d'activation pour l'emploi 2014-2016 », à mettre en place un nouveau cadre afin de coordonner leurs interventions.

Ainsi, la stratégie établit des objectifs et actions prioritaires, un socle de principes et services minimaux tout en laissant une marge de liberté aux régions pour élaborer leurs propres instruments. Les objectifs prioritaires de la Stratégie 2014-2016 sont l'amélioration de l'employabilité des jeunes et la réintégration sur le marché du travail des groupes les plus vulnérables comme les chômeurs de longue durée et les personnes de plus de 55 ans. L'autre objectif du gouvernement est de rendre plus efficaces les services de l'emploi, en garantissant une évaluation permanente des services offerts, et des résultats des politiques actives de chaque région. Les mécanismes de contrôle et de justification de l'usage des fonds sont donc renforcés. En effet, le succès des initiatives de chaque région sera évalué et les résultats sur le terrain seront déterminants lors de la répartition des fonds pour l'emploi, l'année suivante. À compter de 2015, 60% des dotations pour l'emploi seront ainsi transférées aux régions en fonction des objectifs atteints l'année précédente.

AGENDA

- **27, 28, 29 janvier 2015** : Visite multilatérale du projet Leonardo Da Vinci sur la Gestion du stress à Berne
- **2 février 2015** : Réunion du Comité de Dialogue Social européen
- **Mars 2015** : Réunion du Board de PostEurop

